

AFRICAN CITIZENS' SUMMIT :  
SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DES JEUNES EN ATELIER

**Emploi : Je veux un emploi**

**Président de Séance : Yvon Bekale, Directeur Général de la Jeunesse Guinée Equatoriale**

**Rapporteur : Mme Anushka Fatima Ntoutoume, Vice-Présidente du CNJG**

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, nous nous sommes accordés que les jeunes doivent cesser d'être des quémandeurs d'emplois mais les promoteurs de leurs propres entreprises par l'éveil à l'entrepreneuriat. Toutefois il faut que les autorités facilitent et accompagnent les jeunes. Au regard de ce qui précède les propositions suivantes ont été émises:

- 1- Augmenter de manière significative et de manière appropriée les ressources budgétaires allouées au financement des politiques de l'emploi et placer l'emploi des jeunes parmi les priorités à prendre en considération dans le cadre de la coopération avec les partenaires au développement ;
- 2- Suivre et évaluer de manière participative les politiques et stratégies d'emploi des jeunes afin de renforcer l'efficacité et l'efficience des projets et programmes favorables des jeunes par la création des incubateurs multisectoriels ;
- 3- mobiliser des ressources grâce à des sources alternatives de financement pour soutenir les projets d'autonomisation des jeunes ; engager le dialogue sur les coûts d'opportunité relatifs à la compréhension et à l'investissement dans les attentes non satisfaites de la jeunesse en collectant, organisant et analysant les tendances et les projections sur les jeunes ;
- 4- Mettre en œuvre des mesures incitatives, notamment une fiscalité spécifique « pro-jeunes », favorisant la création de PME par les jeunes ; Promouvoir l'accès des jeunes à l'emploi décent (travail productif et convenablement rémunéré, respect des droits et principes fondamentaux du travail, accès aux systèmes de protection sociale) ;
- 5- Créer des opportunités d'emplois verts, durables dans les domaines de l'agriculture, de l'atmosphère, de la biodiversité de l'écosystème et de la préservation de l'énergie ;
- 6- Prendre des mesures urgentes pour améliorer le niveau de la croissance inclusive axée sur l'emploi, la productivité et la compétitivité des entreprises, en ciblant les PME, les micro-entreprises de l'économie informelle et le secteur rural ;
- 7- Renforcer les capacités des collectivités locales pour qu'elles soient en mesure de participer activement au développement local, y compris l'appui aux entreprises des jeunes ;

- 8- Faciliter la migration de la main-d'œuvre efficace et productive, la libre circulation des travailleurs dans le continent pour soutenir les programmes de développement et promouvoir l'intégration économique et la coopération régionale, y compris la Zone de libre-échange continentale ;

## **ÉDUCATION : De l'éducation à l'entreprise : donnez moi une chance.**

**Président de séance: Précieux Massoueme, Président des Jeunes de la CEMAC (Congo)**

**Rapporteur: Fatima Moahmed, Conseiller Jeunesse en charge de l'Education au CNJG**

En s'appuyant sur la citation de Nelson Mandela, « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde », les jeunes en atelier ont proposé les mesures suivantes:

- 1- Impulser des stratégies d'adaptation de la formation aux besoins du marché et l'introduction de nouvelles filières attractives pour les jeunes et construction, équipement des bibliothèques Interuniversitaires dans tous les établissements de l'enseignement supérieur ; Construire des logements (Cités Universitaires) dotés d'amphithéâtres , de connexion Wifi et panneaux solaires.
- 2- Construire des rampes d'accès pour les handicapés dans tous les édifices d'enseignement scolaire et universitaire et étendre aux édifices publics, parapublics et privés ; Créer des bourses de mobilité des étudiants au niveau régional en mettant un accent particulier sur la formation technologique, l'environnement et le développement durable ;
- 3- Susciter la mise en place de structures d'enseignement et d'accompagnement destinées à développer la formation technique et l'insertion professionnelle des jeunes dans les tous les domaines ; renforcer la pertinence de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (ETFP) et son lien avec le marché du travail ;
- 4- Tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information (NTIC) afin d'intégrer les exclus et de progresser en termes de savoir et de transmission des connaissances. A cet égard, des moyens institutionnels tels que l'octroi de crédits, l'utilisation de ressources, le commerce et le réseautage, doivent être mis en place pour aider les jeunes qui recherchent des emplois durables.
- 5- Inscire dans les programmes TV des programmes tels que La TELEMEDICINE afin de prévenir contre les fléaux et tendre vers les formations ouvertes et à distance ;
- 6- Lancer des campagnes de sensibilisation sur le bon usage de l'internet afin de protéger les jeunes contre la pornographie et la cybercriminalité ; Amener les jeunes à utiliser et s'approprier les logiciels libres afin d'atténuer les couts élevés des logiciels propriétaires ; pousser les jeunes à l'innovation et la créativité des contenus numériques ;
- 7- Créer des campus numériques/ bibliothèques numériques pour mettre en œuvre, dans l'espace universitaire et de recherche, un plan ambitieux de développement des technologies de l'information et de la communication pour une bonne intégration et préparation des jeunes dans l'économie du savoir et la société de l'information.
- 8- Vulgariser le fond Train my generation au niveau régional et mondial en vue d'attirer la contribution des partenaires au développement.

- 9- Intégrer les langues locales dans l'enseignement général par le développement des programmes spécifique de promotion des langues vernaculaires.

### **CITOYENNETÉ : Quel est mon rôle dans la société**

**Président de Séance: Exaucé NGambili, Président CNJ Congo**

**Secrétaire de séance: Magalie Nguema, Conseiller Jeunesse en charge de la Culture**

Les participants à cet atelier ont souhaité que les jeunes jouent un rôle majeur dans la société en tant qu'agent de développement et acteur de changement au niveau local, régional et continental. A cet effet, les recommandations suivantes ont été suggérées :

- 1- Assurer la production, l'analyse et diffusion de données qualitatives et quantitatives sur la thématique de la jeunesse afin de mieux connaître la situation des jeunes, leur dynamique comportementale en intégrant un volume sur les jeunes dans le recensement d'une part, et en instaurant un partenariat entre les différentes structures collectant des données d'autre part ;
- 2- Produire et diffuser régulièrement des rapports au niveau national, sous-régional et continental sur la situation des jeunes. Ce rapport permettra d'apprécier les défis de la jeunesse, leur potentialité et leur rôle dans la société en tant qu'agent de changement et création de richesse ;
- 3- Accroître significativement la part consacrée à la jeunesse dans les dépenses publiques de manière à traduire le caractère prioritaire de ces questions dans la stratégie de développement du pays ;
- 4- Mettre en œuvre des actions spécifiques à l'endroit de la jeunesse tenant compte de son hétérogénéité, et mettant un accent particulier sur les jeunes en situation de vulnérabilité économique et sociale.
- 5- Promouvoir la mobilité jeunesse dans l'espace CEEAC et faciliter les visas des jeunes au niveau régional, dans l'espace francophone et au niveau continental ;
- 6- Développer et renforcer la collaboration intersectorielle entre le ministère chargé de la jeunesse et d'autres ministères en charge de secteurs clés pour l'autonomisation des jeunes : la santé, l'éducation, le travail, les finances, la planification pour le développement, etc. ;
- 7- Prévenir et prendre en charge en milieux spécialisés les jeunes délinquants et favoriser leur réinsertion et renforcement des actions de prévention et de police de proximité, notamment dans les zones à risque ; Assurer la protection des jeunes en milieu carcéral et créer des prisons spécifiques pour les jeunes ;
- 8- Promouvoir des approches multisectorielles et le changement de paradigme : investir dans la capacité des jeunes et renforcer l'éducation des jeunes femmes, sensibiliser et prendre conscience des questions de santé, y compris le planning familial précoces ;

## Position des Jeunes face aux Changements Climatiques

**Président de Séance: Jean Feliz Riva, Président CNJ RCA**

**Rapporteur: Fabrice Ntchango, Directeur de l'Emploi et de l'Insertion Socioéconomique au CNJG**

Au regard des différentes thématiques abordées au cours des assises du NYFA 2015, un accent particulier a été mis sur la problématique des changements climatiques. Ainsi, consciente de sa place, et du rôle actif qu'elle a joué, la jeunesse compte s'impliquer dans la mise en œuvre des programmes et des mécanismes propres à renforcer la sensibilisation, l'accès à l'information et la participation des jeunes à toute une série de thèmes concernant le développement durable, le management environnemental, le green business, l'entrepreneuriat sociale et solidaire, en sensibilisant l'opinion publique, en organisant et en exécutant des projets d'adaptations et d'atténuations aux changements climatiques. C'est dans cette optique qu'elle a retenu un ensemble de propositions et de recommandations se traduisant comme suit :

- 1) Promouvoir des programmes de sensibilisation, d'éducation et de formation en direction de la jeunesse sur la problématique du changement climatique (campagnes dans les quartiers, écoles, universités, bourses d'études, création d'écoles spécialisées dans le domaine de l'économie verte...);
- 2) Vulgariser les énergies renouvelables en Afrique (sensibilisations à travers des forums et ateliers, soutien aux jeunes entrepreneurs, formations et transferts de compétence, réduction des taxes douanières...);
- 3) Renforcer la protection de la forêt du Bassin du Congo (reboisements des mangroves, création des parcs humides, reforestation...);
- 4) Lutter contre l'érosion côtière (construction des digues pour l'avancée de la mer, plantations des arbres oxaligènes tout au long des côtes...);
- 5) Créer des villages écologiques (échange des technologies en économie et indépendance énergétique, promotion par la formation des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques : agroécologie et permaculture);
- 6) Mettre en place un « fond vert climat et jeunesse » : il s'agira d'un fond qui appuiera (financièrement et techniquement) les initiatives des jeunes allant dans le sens de l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- 7) Assurer la mise en place du système national de l'économie verte: il s'agira d'accélérer la mise en œuvre dudit système en vue de parvenir à la diversification de l'économie, au développement des entreprises, à la création d'emplois, à la transition vers une croissance verte inclusive et l'amélioration des revenus des populations ainsi que la lutte contre la pauvreté et l'extrême précarité.
- 8) Inscrire la lutte contre les changements climatiques comme une priorité cardinale dans le développement des économies nationales en raison de l'irréversibilité d'une économie mondiale sobre en carbone;
- 9) Mobiliser les entreprises de l'économie verte et les entreprises citoyennes dans leur engagement auprès des états pour une implication plus accrue dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);
- 10) Reconnaître le statut de réfugié climatique: il s'agira pour la communauté internationale de repenser les instruments juridiques et institutionnels afin de mettre en place une solidarité adaptée

pour les personnes déplacées en raison d'une catastrophe naturelle (les réfugiés environnementaux, réfugiés écologiques, réfugiés climatiques, migrants environnementaux, éco-réfugiés...).

11) Organiser un Forum Régional des jeunes de la CEEAC sur la position commune des jeunes de l'Afrique centrale sur les changements climatiques en prélude à la Cop21 qui sera placé sous le patronage du président Ali Bongo Ondimba président en exercice de la CEEAC.